



LA CREUSOT'BSTACLES

25 MAI 2019

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1. Organisation :

La course pédestre « La Creusot'bstacles » 2019 organisée par l'association Creusot Spartiate Lutte est une course d'obstacles prenant place en plein coeur de la ville du Creusot dans le Parc de la Verrerie.

L'épreuve aura lieu le 25 mai 2019.

Elle proposera 3 niveaux de courses différents.

Parking fléchés, buvette, douches, animations et sanitaires à l'arrivée.

2. Parcours :

Le circuit est une boucle de 3 km environ.

1er niveau : 1 tour

2ème niveau : 2 tours

3ème niveau : 3 tours

3. Le Règlement :

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Il pourra être modifié à tout moment par l'organisation.

L'inscription d'un participant à « La Creusot'bstacles 2019 » atteste qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte sans aucune restriction.

L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout participant :

- Ne respectant pas les consignes d'un organisateur
- risquant de mettre en danger sa personne ou celle d'autrui (anti-sportivité, consommation d'alcool, stupéfiants ...)

Aucune réclamation ne sera possible.

4. Conditions d'inscription :

Pour valider son inscription, chaque participant(e) doit :

- Tout participant doit être âgé de 16 ans ou plus le jour de la course soit être né avant le 25 mai 2003.
- présenter un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, au franchissement d'obstacles et franchissement d'eau, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Aucune inscriptions ne sera validée sans ce certificat médical.

- s'être acquitté des frais d'inscription.

**Tout concurrent ne pourra prendre part qu'à l'une ou l'autre des épreuves.
Au sein de cette épreuve, il ne pourra s'inscrire que dans une seule vague.**

5. Inscriptions :

Date limite des inscriptions par internet : 24 mai 2019 à 12h00.

Les inscriptions se font uniquement par internet avec paiement sécurisé par CB sur le site www.le-sportif.com

Tout engagement est ferme et définitif.

Aucun remboursement pour quelque motif que ce soit ne sera effectué.

6. Les tarifs :

20€ par participants pour les 400 premiers inscrits.

25€ par participants pour les inscrits suivants.

7. Certificat Médical :

Conformément à la loi (article L.231-2 et L.231-3 du code de Sport et la loi du 5 avril 2006), **chaque participants de vrai fournir à l'organisation un certificat médical rédigé en français de non contre-indication à la pratique en compétition de la courses d'obstacles et/ou de la course à pieds et datant de moins d'un an au 25 mai 2019.**

Les licenciés sportifs pourront présenter une copie de leur licence fédérale en cours de validité et délivrée uniquement par une fédération agréée dans la liste suivante :

Athlétisme (FFA) / Triathlon (FFTRI) / Course d'orientation (FFCO) / Pentathlon (FFPM)

8. Annulation :

En cas de force majeure, d'évènements climatiques, de catastrophes naturelles ou de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

Toute annulation avant le 20 avril 2019 donnera lieu au remboursement intégral des frais d'inscription déduction faite des frais d'inscription en ligne.

9. Assurance :

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

L'association décline toute responsabilité an cas de dommages (vols, perte ou détérioration) de tout objet, matériel ou autre quel qu'il soit. Les participants doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée ou souillée.

Il incombe à chaque participant de souscrire une assurance individuelle responsabilité civile contre les risques qui ne sont pas de la responsabilité des organisateurs (entorses, fractures, plaies...)

L'organisation recommande vivement aux participants de souscrire auprès de leur assureur une garantie individuelle accident. En cas d'accident, celle-ci permet la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, du préjudice financier en cas d'arrêt de travail.

Chaque participant s'engage sur le parcours en toute connaissance de cause. Il dégage par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénales ou civiles en cas d'accident corporel (mineur, grave ou décès) ou matériel qui pourrait survenir.

12. Résultats et récompenses :

Chaque participant recevra une médaille « FINISHER »

13. Sécurité :

Chaque coureur veille à la sécurité de son binôme, se doit de signaler un coureur en difficulté au jalonneur le plus proche.

Un poste de secours sera présent sur le site.

La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité les véhicules de secours.

Des bénévoles de l'association seront présents sur chaque obstacle majeur.

Ils réguleront le flux des participants et signaleront tout danger éventuel.

Les jalonneurs positionnés sur le parcours signaleront à l'organisation tout participant paraissant inapte à poursuivre la course.

14. Les obstacles :

Chaque participant devra, sans tricher, franchir l'ensemble des 12 obstacles qui jalonnent le parcours. Vous pourrez ci-besoin majeur en contourner certains.

ATTENTION ! Il est formellement interdit de plonger dans la fosse, sous peine de disqualification. Chaque coureur devra sauter dans l'eau les pieds en avant.

Les obstacles traversant des espaces confinés sont déconseillés aux personnes asthmatique et/ou claustrophobe. Les obstacles en hauteur sont déconseillés aux personnes souffrant de vertige.

L'eau utilisée sur les obstacles du parcours est non potable et ne doit pas être bue par les participants.

15. Accueil et contrôle administratif :

L'accueil, et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront sur l'Esplanade Duchesnes au parc de la Verrerie du Creusot le samedi 25 mai 2019 à partir de 11h.

Attention de prévoir suffisamment de temps avant le départ de votre course.

Les participants se présenteront obligatoirement en équipe et devront fournir chacun :

- Une **pièce d'identité** avec photo permettant de vérifier l'âge et l'identité du coureur

- Un **certificat médical** pour les personnes qui n'auraient pas pu le joindre au moment de leur inscriptions en ligne ou une licence sportive conforme avec photo ainsi qu'une attestation sur l'honneur de savoir nager 25m.
- Un **autorisation parentale** signée par un des parents pour les participants mineurs.

16. Tenue vestimentaire :

Les candidats doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée ni salie.
Il est conseillé de porter des gants type gants de vélo pour se protéger les mains.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de dégradation des effets personnels (tenue, montre, cardio...) lors de la course.
Les chaussures à pointes sont interdites sur le parcours.

Les déguisements sont vivement conseillés.

17. Annexes à la course :

Il sera possible de se ravitailler (snack, buvette)

18. Respect de l'environnement :

Il est interdit d'évoluer en dehors du balisage.
Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à ne pas jeter des bouteilles ou détritiques le long du parcours.

19. Droits à l'image :

Le participant autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

20. CNIL :

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

21. Renseignements :

Pour toutes informations complémentaires, vous pourrez envoyer un mail à :
David.leprince@free.fr